



Comité Jeunesse

Recommandations

Le comité Jeunesse c'est...

- Une **instance officielle de la Ville** créée pour répondre à un engagement de la politique jeunesse.
- **28 jeunes** de différents horizons qui sont âgés entre **15 et 35 ans**.
- Un processus de réflexion comprenant:
 - 5 rencontres de travail;
 - 1 consultation jeunesse.

La mission confiée à la deuxième cohorte du comité Jeunesse

Émettre des recommandations au conseil municipal
dans le but de:

*Un milieu de vie dynamique où les jeunes peuvent
s'épanouir.*

Enjeu no 3 de la Politique jeunesse de la Ville de Trois-Rivières

• Orientation

S'assurer que Trois-Rivières demeure une ville accessible et sécuritaire pour sa jeunesse

3 axes



Mobilité urbaine

2 objectifs



Un environnement
sécuritaire

2 objectifs



Habitation accessible et
services de proximité

3 objectifs

• Orientation

S'assurer que Trois-Rivières demeure une ville accessible et sécuritaire pour sa jeunesse

3 axes



Mobilité urbaine

4

recommandations



Un environnement sécuritaire

4

recommandations



Habitation accessible et services de proximité

9

recommandations

Un total de 17 recommandations

Découvrons-les ensemble.





Objectif 1

Améliorer l'efficacité et l'accessibilité du transport en commun.

Les recommandations

- Augmenter l'efficacité et la fréquence des trajets des autobus de la STTR de manière à se déplacer plus rapidement sur le territoire de la municipalité.
Par exemple en développant des lignes express vers différents pôles : pôles commerciaux, centre-ville, île Saint-Quentin, Cégep, UQTR.



Objectif 1

Améliorer l'efficacité et l'accessibilité du transport en commun.

Les recommandations

- Bonifier les investissements annuels en transport actif afin d'accélérer le déploiement d'un réseau cyclable et piéton sécuritaire et utilitaire.
 - Développement de pistes cyclables et de trottoirs dans les projets de réfection et les nouveaux développements;
 - Déneigement des pistes cyclables;
 - Mise en place d'un système de vélopartage;
 - Accès à des casiers à vélo à moindre coût;
 - Commodités à proximité des voies cyclables (toilettes, buvettes, bancs, bornes rechargeables, etc.).



Objectif 2

Stimuler l'adoption du transport actif.

Les recommandations

- Maintenir et bonifier le financement du programme de tarification sociale de la STTR et assurer l'accessibilité financière du transport en commun pour les jeunes de 35 ans et moins;
- Explorer différents moyens pour assurer un financement stable et récurrent à la STTR afin de développer l'offre de transport en commun.
Par exemple :
 - Entente avec les grands employeurs et les milieux de l'éducation;
 - Taxe sur l'immatriculation.



Objectif 1

Renforcer la sécurité aux abords des zones scolaires, des parcs et des autres endroits fréquentés par la clientèle

Les recommandations

- Soutenir financièrement les organismes venant en aide aux personnes en situation d'itinérance.
(Appui à la recommandation du comité Jeunesse 2023);
- Bonifier le financement des programmes d'interventions psychosociaux qui sont en appui au travail de la police, afin que ceux-ci soient offerts les soirs et fins de semaine;
- Instaurer un projet permettant aux bars participants d'offrir gratuitement des consommations non alcoolisées aux conducteurs désignés.
Par exemple : [le concept CoDeBars](#)



Objectif 2

Améliorer la sécurité des déplacements à vélo ou à pied

Les recommandations

- Prévoir un investissement annuel récurrent pour l'ajout et l'optimisation des feux piétons;



Objectif 1

Accroître l'accessibilité au logement de qualité pour les jeunes et leur famille.

Les recommandations

- Promouvoir les services visant à accompagner les jeunes dans leur recherche de logements;
- Encourager le développement de logements sociaux et de logements abordables (coopératives d'habitation, OBNL).
Par exemple en :
 - Optimisant les bâtiments existants pour créer des logements sociaux ou abordables;
 - Utilisant davantage le droit de préemption pour favoriser la création de logements abordables et favoriser les projets de fiducies d'utilité sociale;
 - Revendiquant un meilleur financement du logement social auprès des gouvernements provinciaux et fédéraux.



Objectif 2

Favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes et leur famille.

Les recommandations

- Favoriser l'accès à propriété pour les jeunes en tant que premiers acheteurs.

Par exemple en :

- Permettant d'avoir un crédit sur la taxe de bienvenue lors de l'achat de leur première maison.



Objectif 3

Stimuler le développement de services de proximité dans les différents quartiers de la Ville.

Les recommandations

- Favoriser la mixité sociale et la mixité des usages dans les quartiers;
Par exemple en :
 - Encourageant la création de différents types d'habitation notamment des plus petits logements pour les jeunes;
 - Incluant dans des quartiers mixtes des services comme : école, CPE, épicerie de quartier, commerces de proximité, parcs et espaces verts.



Objectif 3

Stimuler le développement de services de proximité dans les différents quartiers de la Ville.

Les recommandations

- Aménager des espaces publics diversifiés, accessibles et sécuritaires.
Par exemple en :
 - Offrant un service de location de matériel sportif;
 - Développant des espaces permettant la pratique libre des sports;
 - Valorisant davantage les espaces verts et les aires écologiques.



Objectif 3

Stimuler le développement de services de proximité dans les différents quartiers de la Ville.

Les recommandations

- Mettre en place une carte citoyenne permettant d'avoir accès à différents services municipaux gratuitement ou avec un tarif préférentiel (ex. bibliothèques, piscines, STTR, parc de l'Île Saint-Quentin);
- Optimiser le système d'inscription au camp de jour en permettant une période d'inscription plus longue et en priorisant les fratries dans l'attribution des places;
- Lutter contre les îlots de chaleur en développant davantage d'espace vert et en verdissant les stationnements;
- Développer de tiers lieux permettant aux jeunes de se rassembler pour discuter ou partager un intérêt commun.
Par exemple :
 - Endroits intérieurs et extérieurs pour étudier, discuter, organiser des événements, etc.

Prochaines étapes du comité Jeunesse

1. Dépôt des recommandations: 17 juin.
2. Analyse des recommandations par les directions concernées: juillet-août.
3. Rétroaction du conseil municipal et présentation au comité Jeunesse : septembre.